



ALET LES BAINS

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE PUBLICITE

Nous, Ghislaine Tafforeau, Maire de la Commune d’ALET LES BAINS, Maire d’Alet-les-bains, certifions que l’avis relatif à l’ouverture d’une enquête publique sur la demande de l’autorisation environnementale présentée par la SAS JUMELLE pour l’exploitation d’une carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de MAGRIE aux lieux dits « Charlou et Le Cros », a fait l’objet de toutes les mesures de publicité et d’affichage. L’affichage a été fait le 4 août 2021 jusqu’au 8 octobre 2021 inclus conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.2131-3 et R.2121-11.

Fait à ALET LES BAINS, le 4 août 2021, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,
Ghislaine TAFFOREAU

